

COMMUNIQUÉ

de presse



Charnay, le 21 février 2022

Rénovation énergétique

Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Charnay et la Poste

Les travaux d'économie d'énergie réalisés depuis 2021 par la ville de Charnay sur ses bâtiments municipaux, notamment les trois écoles primaires et la Mairie, sont éligibles à des primes CEE (Certificats d'Economie d'Energie), une bonne nouvelle pour la commune qui va pouvoir toucher des aides supplémentaires.

Mise en place par les pouvoirs publics, les primes CEE sont versées par certaines sociétés agréées par l'état dont la société ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, filiale de la Poste, pour soutenir sur son territoire des travaux d'économie d'énergie.

Depuis, 2017, La Poste accompagne les collectivités locales dans leurs actions de rénovation des bâtiments communaux. En 2019, elle noue un partenariat avec Économie d'Énergie pour élargir le service aux particuliers propriétaires de maison individuelle. La nouvelle filiale de La Poste apporte son socle de compétences en matière de gestion de relation client, d'ingénierie administrative et de proximité avec le réseau des artisans. La conjugaison du savoir-faire d'Économie d'Énergie et la neutralité de La Poste permettent de simplifier les démarches des collectivités.

En pratique :

Conférence de presse en présence de Christine ROBIN,
Maire de Charnay et pour la Poste
de Arnaud ANDRIONE, Directeur des ventes
pour la région Bourgogne Franche Comté
et Philippe BOURGAIN,
Responsable Développement Nouveaux Services

Contact presse

Anaïs NORMAND
Mairie - 71850 Charnay-lès-Mâcon
03 85 34 66 78 / communication@charnay.com